

# Communiqué:

## ISLA à la 85e Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

Banjul, Gambie  
14–25 Octobre 2025

### **17 octobre 2025** Session stratégique à huis clos sur la lutte contre les acteurs anti-droits et l'engagement dans le système africain des droits humains

*L'Initiative for Strategic Litigation in Africa (ISLA)* a organisé une session stratégique à huis clos portant sur la lutte contre les acteurs anti-droits au sein du système africain des droits humains. Cette session s'inscrivait dans la continuité de la réunion inaugurale de l'année précédente, passant d'une phase de diagnostic à une phase d'action coordonnée.

Les participant·e·s, issu·e·s d'organisations féministes, juridiques et de défense des droits humains, ont analysé l'influence croissante de groupes anti-droits infiltrés dans les espaces régionaux des droits humains en mobilisant des notions telles que « valeurs familiales », « authenticité culturelle » et « intégrité religieuse ».

À travers une analyse approfondie, les participant·e·s ont cartographié les acteurs anti-droits agissant dans les systèmes de l'Union africaine (UA) et de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). La cartographie a mis en lumière des réseaux transnationaux ainsi que des délégations étatiques opposées aux droits à la santé sexuelle et reproductive (DSSR) et aux droits liés à l'orientation

sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et aux caractéristiques sexuelles (OSIEGCS).

Du point de vue d'une pratique juridique féministe, ISLA a souligné que l'influence anti-droits ne constitue pas uniquement une opposition politique, mais une attaque structurelle contre le projet d'égalité, visant les normes juridiques qui protègent l'autonomie corporelle et la justice de genre.

La discussion a mis en évidence l'importance de contre-récits ancrés dans une jurisprudence féministe africaine et décoloniale. La session s'est conclue par un engagement à développer un cadre analytique commun pour surveiller les discours anti-droits, renforcer la coordination entre acteurs progressistes et opérationnaliser un groupe de travail pour protéger l'intégrité normative de l'architecture africaine des droits humains.

## 18 octobre 2025

### Réunion de la Plateforme des Femmes : Principes féministes et analyse juridique de l'UA-CEVFF



L'African Civil Society Engagement (ACSE) s'est réunie sous le thème : « Promouvoir un plaidoyer féministe juridique et politique au sein du système africain des droits humains ». L'événement a réuni des militantes féministes, universitaires et représentant·e·s d'organisations de défense des droits des femmes afin de définir des principes féministes communs et renforcer l'engagement collectif avec les processus de l'UA et de la CADHP.

La session a débuté par des réflexions sur le rôle croissant des mouvements féministes dans les processus de réforme de l'UA et sur l'importance de la récente adoption de la Convention de l'Union africaine sur l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles (UA-CEVFF).

Les participant·e·s ont analysé



de manière critique le processus d'élaboration de la Convention, notant la marginalisation des acteurs féministes et le risque que le texte reproduise les hiérarchies qu'il entend combattre. Une analyse juridique féministe a notamment souligné les lacunes du texte concernant l'intersectionnalité, le viol conjugal et les mécanismes d'application.

Parallèlement, un projet de Principes féministes pour un engagement éthique avec les organes de l'UA et de la CADHP a été finalisé, reposant sur la solidarité, la transparence, le soin et la responsabilité. Une cartographie participative des acteurs anti-droits a illustré leur influence croissante sur les agendas institutionnels.

La réunion s'est conclue par un engagement à renforcer la solidarité, documenter les activités anti-droits et amplifier les voix féministes dans les processus politiques continentaux, tout en consolidant la Plateforme des Femmes en tant qu'espace stratégique de réflexion, plaidoyer et transformation au sein du système de l'UA.

## 19 octobre 2025

### Réunion générale du Groupe des Plaideurs



Le Groupe des Plaideurs s'est réuni pour son assemblée générale annuelle, rassemblant des avocat·e·s et défenseur·e·s engagé·e·s à renforcer l'efficacité de la procédure de communication de la CADHP. La réunion a permis d'échanger des mises à jour sur la jurisprudence, les réformes procédurales et les travaux des sous-comités spécialisés, notamment l'Initiative d'Arusha, le Groupe de travail sur l'exécution et la campagne relative à l'Article 59.

Les discussions ont porté sur les obstacles procéduraux persistants entravant le traitement rapide des communications, le manque de transparence dans la gestion des dossiers et l'incohérence jurisprudentielle de la Commission. Les participant·e·s ont souligné la nécessité de renforcer l'expertise collective sur les Règles de procédure et de promouvoir une culture de transparence et de responsabilité au sein du Secrétariat de la CADHP.

La réunion s'est conclue par un plan d'action visant à développer des outils de plaidoyer communs, améliorer la communication entre les plaideurs et la Commission, et renforcer le Groupe des Plaideurs comme hub collaboratif pour promouvoir l'accès à la justice et la redevabilité à l'échelle du continent.

## 20 octobre 2025

### Litiger les droits des minorités sexuelles et de genre dans le système africain des droits humains — De la stratégie à la mise en œuvre



Le Groupe de travail OSIEGCS de la plateforme ACSE a organisé un événement parallèle intitulé « Litiger les droits des minorités sexuelles et de genre devant le système africain des droits humains : de la stratégie à la mise en œuvre ».

S'appuyant sur les consultations stratégiques antérieures menées par ISLA, l'événement a présenté une cartographie continentale du contentieux lié aux droits OSIEGCS et introduit le concept d'une

base de données centralisée de recherche juridique OSIEGCS— un outil destiné à rassembler la jurisprudence, favoriser l'échange de connaissances et coordonner les stratégies juridiques régionales.

Les panélistes ont analysé les tendances jurisprudentielles progressistes et régressives devant la CADHP, la Cour africaine et la Cour de la CEDEAO. Les défis soulignés incluaient les retards procéduraux, la non-exécution des décisions par les États et les réactions politiques hostiles.

Les participant·e·s ont réaffirmé que le contentieux stratégique doit être ancré dans des processus pilotés par les mouvements sociaux, reliant victoires judiciaires, plaidoyer, changements de récits et mobilisation sociale. Le Groupe de travail s'est engagé à faire progresser les priorités thématiques clés — dépenalisation, reconnaissance de genre, accès aux soins, protection contre la violence — afin de garantir que les litiges régionaux reflètent les réalités vécues par les minorités sexuelles et de genre.

## Conclusion

À travers l'ensemble des rencontres organisées sous les plateformes ACSE et le *Groupe des Plaideurs*, ISLA et ses partenaires ont réaffirmé leur engagement à construire un système

africain des droits humains féministe, décolonial et intersectionnel.

De la cartographie des acteurs anti-droits au renforcement de l'analyse féministe des instruments de l'UA, en passant par la consolidation des stratégies de contentieux OSIEGCS, ces échanges ont marqué une étape clé dans la transformation du plaidoyer en action.

La 85e Session ordinaire a rappelé l'urgence de la solidarité, du plaidoyer fondé sur des preuves et de l'engagement de principe pour garantir que les institutions régionales africaines des droits humains restent fidèles à leur mandat protecteur et reflètent la pluralité du continent

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

**Mai Aman**

*Juriste: Renforcement des mécanismes régionaux*

**mai@the-isla.org**

